

Compagnie minière IOC

Rapport sur le développement durable

2023

RioTinto | IOC



Table des matières

À propos de ce rapport	3
Cultiver des relations constructives : Engagement envers les communautés et les parties prenantes	8
Environnement	14
Économie	24
Performance et cibles en matière de gaz à effet de serre	36
Prix et reconnaissance	42

À propos de ce rapport

À la Compagnie minière IOC, nous adhérons aux principes de communication ouverte et de transparence. Nous comprenons l'importance d'entretenir des relations de confiance et constructives avec nos partenaires et les membres des communautés où nous exerçons nos activités. C'est pour cette raison que nous privilégions la clarté et la précision dans nos rapports.

Souscrivant aux principes de durabilité, de gestion environnementale, de responsabilité sociale et de saines pratiques de gouvernance, nous entendons informer adéquatement nos parties prenantes de nos progrès et de nos réalisations, étant conscients de l'impact que peuvent avoir nos activités.

Dans ce rapport, nous présentons une vue d'ensemble de nos initiatives en matière de développement durable pour l'année 2023. Notre objectif est de fournir des informations pertinentes sur notre performance, en montrant que nous souscrivons à des pratiques d'affaires responsables et au principe d'amélioration continue.

Nous vous remercions de l'intérêt et du soutien que vous continuez à nous témoigner alors que nous progressons ensemble vers un avenir plus durable.

Message du président et chef de la direction



Notre engagement à l'égard de la vérité et de la réconciliation nous guide, au sein d'IOC, dans nos efforts pour forger un avenir meilleur pour tous. C'est avec un profond respect que je reconnais les terres traditionnelles des Innus, des Inuits et des Naskapis, où IOC exerce ses activités dans les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec. Nous nous considérons comme les utilisateurs responsables de ces terres, et honorons la richesse des cultures, des langues et des traditions de toutes les personnes qui les habitent.

À l'approche de notre 70^e année d'activité, le moment est venu de réfléchir aux étapes que nous avons franchies ensemble et aux enseignements inestimables que nous avons tirés depuis notre première livraison de minerai de fer, en 1954.

La priorité absolue que nous accordons à la production sécuritaire nous a permis de franchir un jalon historique en 2023, soit de connaître pour une deuxième année consécutive la meilleure performance annuelle en matière de sécurité dans l'histoire de notre entreprise. Il s'agit d'un résultat remarquable, rendu possible par la collaboration de nos employés à promouvoir des pratiques de production sécuritaires à l'échelle de l'entreprise.

Chez IOC, notre plus grand atout, ce sont nos employés. Leur ingéniosité, leur dévouement et leur engagement à l'égard de l'innovation sont les moteurs de nos progrès en matière de production sécuritaire, de recherche, de développement et de gestion de l'environnement.

En 2023, nos initiatives de décarbonation ont produit des résultats concrets, avec une diminution notable de nos émissions annuelles, à savoir 6 %, laquelle est attribuable à une réduction importante de la quantité de mazout lourd utilisée dans la production de boulettes de minerai de fer.

La fosse du Labrador, où sont situées nos opérations minières, abrite certaines sources de minerai de fer parmi les plus riches au monde – un produit qui fera l'objet d'une très forte demande de la part des producteurs d'acier voulant une solution à faibles émissions de carbone. Nous saluons le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, qui a ajouté le minerai de fer à haute teneur et à faibles niveaux d'impuretés à sa liste de minéraux critiques en 2023, et le gouvernement du Québec, qui a fait de même au début de l'année 2024. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre collaboration avec tous les paliers de gouvernement pour trouver de meilleures façons de fournir les matériaux dont le monde a besoin.

Notre engagement à l'égard de la préservation de la biodiversité est intégré à nos pratiques de travail, que ce soit à Labrador Ouest, le long du chemin de fer QNS&L ou à notre terminal de Sept-Îles, au Québec. Cet engagement me remplit d'une immense fierté, surtout qu'il nous a valu, à l'automne 2023, deux prestigieux prix de la part de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) – section de Terre-Neuve-et-Labrador : société minière de l'année et gestion environnementale.

Au cours des 70 dernières années, IOC a relevé plusieurs défis et saisi d'innombrables occasions favorables de croissance. Notre volonté demeure inébranlable : nous entendons améliorer sans cesse nos méthodes pour assumer notre responsabilité, soit fournir du minerai de fer à haute teneur et à faibles niveaux d'impuretés de manière durable, tout en laissant aux générations à venir un héritage positif.

Avec votre sécurité et votre bien-être en tête,

Mike McCann
Président et chef de la direction

Faits saillants de 2023

Taux de fréquence de toutes les blessures de 0,34 pour 200 000 heures travaillées,

le plus bas de l'histoire d'IOC pour la deuxième année consécutive.

Signature d'un partenariat innovant de 4 millions \$

avec le Cégep de Sept-Îles.

Signature de l'entente Aganow

avec la Nation Naskapie.

Réouverture

du bureau de St. John's.

Ratification de la nouvelle convention collective

avec le Syndicat des Métallos.

Prix

Société minière de l'année et prix de la gestion environnementale.

Signature d'une entente commerciale

entre Rio Tinto et H2 Green Steel, utilisant nos produits.

Mission, valeurs et engagements de Rio Tinto, notre actionnaire majoritaire, en matière de développement durable

Trouver de meilleures façons de fournir les matériaux dont le monde a besoin.

L'approche de la durabilité de Rio Tinto s'inspire de sa mission : trouver de meilleures façons de fournir les matériaux dont le monde a besoin. Il s'agit de stimuler l'innovation et l'amélioration continue afin de fournir des minéraux et des métaux essentiels à la vie quotidienne, de la manière la plus sûre et la plus durable possible.

Les facteurs liés à la durabilité sont profondément ancrés dans la manière dont les unités d'affaires de Rio Tinto mènent leurs activités. Nous ne faisons pas exception.

Pour atteindre nos objectifs, nous nous concentrons sur l'adoption d'un état d'esprit et d'une culture appropriés, nous encourageons les employés à travailler ensemble afin de trouver des solutions novatrices et nous établissons des partenariats avec des entreprises qui, comme nous, aspirent à créer un avenir plus durable.

Les principaux objectifs de Rio Tinto en matière de développement durable

Réduction de 15 % des émissions de carbone dans les champs d'application 1 et 2

d'ici 2025

Réduction de 50 % des émissions de carbone dans les champs d'application 1 et 2

d'ici 2030

Zéro émission nette de carbone à l'échelle de l'entreprise

d'ici 2050

Rio Tinto a placé la carboneutralité au cœur de la stratégie du Groupe en investissant dans les matières premières qui facilitent la transition énergétique et en travaillant à la décarbonation de nos activités et de nos chaînes de valeur.

Projets pour bâtir un avenir durable

Pour respecter son engagement de décarbonation, IOC a lancé une série d'initiatives visant à réduire l'empreinte carbone de ses opérations de traitement du minerai de fer à Labrador Ouest. En 2023, nous avons franchi une étape importante dans le remplacement de chaudières à mazout lourd en installant une chaudière à vapeur de 40 mégawatts. Cet ajout innovant améliore notre efficacité tout en réduisant notre consommation de mazout lourd.

Nous électrifions certains segments de nos chaudières à mazout lourd et apportons des ajustements à nos fours de durcissement pour obtenir une efficacité optimale. Grâce à ces avancées, nous avons pu réduire considérablement l'utilisation du mazout lourd dans la production de boulettes de minerai de fer. En outre, l'application de ces technologies de pointe prometteuses s'étendra au-delà de nos activités, car elles se veulent des solutions évolutives susceptibles d'être adoptées par d'autres secteurs industriels à fortes émissions partout au Canada.

Le projet de chaudière à vapeur de 40 mégawatts représente la première phase de notre plan global d'électrification de notre centrale à vapeur. Il montre que les chaudières électriques peuvent suffire à répondre à la demande de vapeur des installations de traitement du minerai de fer à grande échelle, ce qui réduit considérablement les besoins en mazout lourd.

En outre, l'installation d'un système de gestion du flux d'air nous a permis d'améliorer l'efficacité globale de nos fours de durcissement à l'usine de bouletage et d'adopter des normes de santé et de sécurité plus strictes sur nos lieux de travail.

À mesure que nous progressons nous avançons non seulement vers un avenir plus durable, mais nous offrons aussi des possibilités d'emploi intéressantes au sein des communautés où nous sommes présents.

Le paysage mondial change, tout comme les besoins de nos clients. Dans ce contexte en pleine évolution, IOC s'est stratégiquement positionnée pour tirer parti de l'essor du marché mondial de l'acier vert. Nos projets en cours ne visent pas seulement à répondre à une demande accrue. Ils s'inscrivent dans notre stratégie mondiale pour atteindre la carboneutralité à long terme.



Cultiver des relations constructives

Engagement envers les communautés et les parties prenantes

Nous nous efforçons d'entretenir des relations durables avec les communautés et les parties prenantes locales dans le but de favoriser une croissance économique régionale positive. Nous reconnaissons l'importance des partenariats dans l'atteinte de résultats pérennes, et nous engageons activement avec nos parties prenantes pour que nos activités puissent laisser un héritage durable et positif. À Labrador Ouest et à Sept-Îles, nous participons à des forums communautaires, à des groupes de travail et à des réunions de planification. Ces plateformes nous donnent la possibilité de répondre aux préoccupations et de nous adapter à l'évolution des priorités dans les régions où nous exerçons nos activités. Ces interactions sont essentielles au maintien de notre permis social, mais aussi à la promotion d'un développement économique régional durable.

Chez IOC, notre engagement ne se limite pas à une simple présence. Nous sommes à l'écoute et nous privilégions la collaboration pour bâtir, de concert avec toutes les personnes concernées, un avenir meilleur pour tous.



Mike McCann, président d'IOC et Belinda Adams, mairesse de Labrador City, lors du don de terrains à la municipalité.

Outiller les communautés au moyen d'ententes et de partenariats significatifs

En 2023, IOC a déployé des efforts considérables pour bâtir des communautés durables et prospères autour de nos installations grâce à la signature d'ententes avec des partenaires locaux, lesquelles génèrent des retombées positives.

À titre d'exemple, en janvier nous avons cédé à la ville de Labrador City 17 parcelles de terrain d'une superficie équivalente à 48 terrains de football. Ce don permettra d'enrichir la vie des résidents. L'une des parcelles sera utilisée comme espace vert pour les personnes âgées, ce qui témoigne de notre engagement à collaborer avec cette ville pour favoriser le bien-être et l'inclusion.

Nous avons annoncé, non sans fierté, la conclusion d'une entente de participation socioéconomique avec la Nation naskapie de Kawawachikamach, intitulée Aganow, qui signifie « minerai de fer ». Au cœur de cette entente, il y a l'idée de transformation. Elle se veut le reflet d'un engagement profond en faveur du dialogue, de la collaboration et du respect mutuel, et ce, à long terme. Aganow honore la société et la culture naskapiques, et offre à cette Nation des avenues pour collaborer.

Qu'il s'agisse de possibilités de formation et d'emploi, de gestion environnementale ou d'avantages financiers, cette entente traduit une vision commune de la prospérité et de l'autonomisation. Cette entente s'inscrit dans nos progrès réalisés au cours des dix dernières années, incluant la création d'une équipe interne destinée aux relations autochtones, qui ont mené à la signature d'ententes avec l'ensemble des cinq communautés présentes dans les régions où nous exerçons nos activités.



Signature de l'entente Aganow avec la Nation naskapie et sa chef Theresa Chemaganish et le président d'IOC, Mike McCann, et son équipe.

Préserver le patrimoine culturel et favoriser la réconciliation

Nos activités ont lieu sur des territoires qui revêtent une grande importance pour les communautés autochtones.

Conscients des répercussions à long terme du système des pensionnats et de la riche histoire des peuples autochtones au Canada, nous sommes résolus à entamer un véritable processus de réconciliation.

Nos efforts de réconciliation s'appuient sur trois piliers fondamentaux :



01

Possibilités

d'emploi, de formation et de développement des talents.

Par ces démarches, nous voulons cultiver des liens plus forts, atténuer les impacts négatifs et protéger de manière responsable le patrimoine culturel, tout en favorisant la réconciliation économique.

La mobilisation et la consultation, en toute authenticité, des populations autochtones dans les régions où nous exerçons nos activités sont au cœur de notre engagement. Nous sommes extrêmement honorés de collaborer avec ces différentes communautés aux cultures distinctes, lesquelles nous apprennent énormément :

- **Innus de Matimekush-Lac John (Québec)**
- **Innus d'Uashat mak Mani-Utenam (Québec)**
- **Innus du Labrador (Premières Nations innues du Labrador à Sheshatshiu et Natuashish)**
- **Nation naskapie de Kawawachikamach (Québec)**
- **Conseil de la communauté du NunatuKavut (Labrador)**

02

Promotion

de la gestion environnementale.

03

Établissement

de partenariats d'affaires mutuellement bénéfiques avec les communautés autochtones.

En juin, à l'occasion du Mois national de l'histoire autochtone, nous rendons hommage au patrimoine, aux cultures et aux contributions inestimables des peuples autochtones au Canada.

En 2023, notre engagement à l'égard des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation a donné lieu à des initiatives concrètes et importantes, par exemple :

Diffusion

de contenu éducatif chaque semaine sur notre plateforme de communication interne, IOC Connex, pour sensibiliser nos employés à la culture autochtone.

Organisation

d'activités sur le terrain et d'ateliers d'artisanat.

Information

sur les ententes conclues avec les communautés autochtones partenaires d'IOC, lors de conférences téléphoniques à l'intention de notre personnel cadre.

Distribution

de matériel de sensibilisation, notamment d'autocollants pour véhicules « Chaque enfant compte ».

Organisation

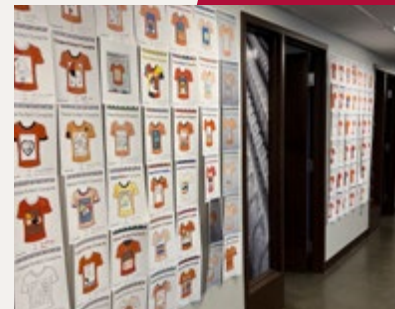
d'un concours de dessin pour les enfants afin d'inculquer la fierté de la culture et du patrimoine autochtones.

Animation

de tables rondes sur la résilience autochtone et les séquelles à long terme des pensionnats.

Dévoilement

d'un nouveau camion en l'honneur de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation portant la mention « Chaque enfant compte ». En fonction sur le site de Labrador City, ce véhicule est un rappel de l'importance de cette journée pour nos employés et entrepreneurs.



Le 30 septembre, Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et Journée du chandail orange, nous avons pris quelques instants pour réfléchir de manière significative à l'histoire des peuples autochtones au Canada, aux répercussions négatives des pensionnats ainsi qu'à nos responsabilités individuelles et collectives dans le cadre du processus de guérison.

Ensemble, nous continuons d'avancer sur la voie de la réconciliation.



Adopter des pratiques d'approvisionnement durable

Nous sommes déterminés à générer des retombées significatives au sein des communautés où nous opérons.

Favoriser le développement social et économique

Notre engagement à l'égard du développement social et économique est ancré dans notre éthique et nos actions.

Dans cette optique, nous accordons la priorité à l'approvisionnement durable en privilégiant les produits et les services locaux. Comme nos activités d'exploitation minière forment un écosystème diversifié, nous comprenons l'importance d'avoir un réseau étendu et inclusif de fournisseurs. Entreprises autochtones, entreprises locales ou petites entreprises, nous préconisons les partenariats qui mettent en valeur la richesse de nos communautés et soutiennent leur croissance et leur prospérité. Nos paiements aux fournisseurs de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec représentent près de 80 % de nos dépenses opérationnelles annuelles. Si nous tenons compte de nos fournisseurs canadiens, ce chiffre passe à plus de 90 %. L'approvisionnement durable nous permet non seulement de répondre à nos besoins opérationnels, mais aussi de contribuer à la vitalité et à la résilience de l'économie locale.

Nous pensons qu'en soutenant le dynamisme et la résilience des communautés locales, nous contribuons à bâtir un avenir meilleur pour tous.

Notre empreinte économique s'étend sur de multiples canaux, y compris nos contributions fiscales aux gouvernements locaux, provinciaux et fédéral, la création d'emplois directs et indirects, les activités d'approvisionnement et les investissements dans des initiatives communautaires. Ensemble, ces piliers forment l'assise de notre engagement à long terme à l'égard de la prospérité sociale et économique.



En 2023, IOC s'est engagée à verser 200 000 \$ pour soutenir le projet de maisons de deuxième étape Hope Haven avec une contribution pour la construction d'un nouveau projet de sept logements à Labrador City. Ce partenariat entre des sources de financement fédérales, provinciales et communautaires est une initiative prometteuse qui répondra aux besoins en matière de logement des femmes et des enfants touchés par la violence entre partenaires intimes dans la région de Labrador Ouest. Le projet constitue un pas important vers la réduction des problèmes de logement auxquels les groupes vulnérables font face. La construction, qui a commencé au printemps 2023, devrait se terminer en 2024.



En septembre, nous avons annoncé un don important de 4 millions de dollars sur deux ans au Cégep de Sept-Îles au Québec, lequel servira à la construction d'un nouveau pavillon consacré à la formation, à la recherche et à l'innovation dans les secteurs ferroviaire, de la maintenance industrielle et de l'intelligence énergétique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une collaboration de longue date entre IOC et cet établissement scolaire, notamment par le biais du Centre d'expertise ferroviaire RAIL. Ce nouveau partenariat vise à renforcer la position de Sept-Îles en tant que pôle d'excellence pour la formation spécialisée dans le domaine ferroviaire ainsi que dans les domaines de l'industrie 4.0. Il vise également à accroître considérablement la visibilité et la promotion de ces programmes de formation auprès des communautés autochtones locales. Plus concrètement, une cohorte d'étudiants et d'étudiantes d'IOC sera spécialement constituée dans le but de leur offrir des occasions d'emploi immédiates après l'obtention de leur diplôme, favorisant ainsi une inclusion complète de tous les talents de la région.

En investissant dans les infrastructures, l'éducation et les partenariats communautaires, IOC crée des occasions concrètes de croissance et de prospérité, et nourrit la résilience sociale et économique dont l'héritage perdurera pour les générations à venir.

Environnement



Biodiversité

La protection de la biodiversité fait partie de nos efforts de gestion environnementale, et nous nous engageons à la conservation des zones où nous exerçons nos activités.

Étant donné l'interdépendance de nos activités et des écosystèmes environnants, nous faisons de la préservation de la biodiversité une priorité, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, nos efforts en vue de réduire notre empreinte écologique et de préserver les habitats fragiles s'inscrivent dans notre engagement en matière de responsabilité environnementale. Ensuite, le respect de standards environnementaux met en relief notre volonté de procéder à nos activités de manière éthique, en harmonie avec la nature.

Au-delà des exigences des standards environnementaux, notre engagement à l'égard de la biodiversité relève d'une vision à long terme de la durabilité, fondée sur le principe que des environnements sains fournissent des services écosystémiques inestimables. La conservation de la biodiversité n'est pas seulement une obligation; il s'agit d'une valeur fondamentale qui guide nos actions pour bâtir un avenir plus durable.



Initiatives liées à la biodiversité

Hirondelles de rivage sur nos sites

Chaque année, nous recensons les hirondelles de rivage et leurs nids sur nos sites. Reconnue comme espèce en péril et inscrite sur la liste des espèces menacées définie selon la Loi sur les espèces en péril (2017), l'hirondelle de rivage est une priorité dans nos efforts de conservation. En 2023, nous avons ainsi relevé deux colonies de nidification, et avons immédiatement pris des mesures pour les protéger. En effet, nous avons rapidement délimité ces zones de nidification et ajusté nos activités afin de limiter les perturbations. Nos activités dans ces zones ont été temporairement suspendues afin d'assurer la sécurité et la protection des hirondelles de rivage pendant leur période de reproduction.

Hibou des marais

IOC a achevé un programme de suivi du hibou des marais, une espèce protégée en vertu de la Wild Life Act de Terre-Neuve-et-Labrador et inscrite sur la liste des espèces menacées visées par la Loi sur les espèces en péril. Conscients de l'importance de protéger cette population vulnérable de hiboux, nous avons mené une étude approfondie, qui comprenait une cartographie de l'habitat propice et des vérifications sur le terrain. Grâce à des observations méticuleuses, nous avons évalué les préférences des hiboux des marais en matière d'habitat, dressé la liste des principaux types de végétation favorables à leur habitat et cartographié leurs zones potentielles d'habitat sur le site minier d'IOC. Cette étude détaillée nous a permis d'obtenir des informations précieuses sur l'écologie de ces oiseaux majestueux et sur leurs besoins en matière d'habitat.

Programme de surveillance des activités de compensation des pertes d'habitats du poisson au lac Wabush

Nous avons terminé la dernière année de son programme de surveillance des activités de compensation des pertes d'habitats du poisson au lac Wabush, marquant ainsi une étape importante dans nos efforts soutenus pour restaurer et améliorer la santé écologique de cette étendue d'eau. Depuis 2006, moment où nous avons amorcé les activités de floculation dans le système du lac Wabush, nous avons constaté une amélioration notable de différents indicateurs environnementaux. Notre programme de surveillance exhaustif nous a permis d'évaluer certains éléments clés, comme la qualité et la limpidité de l'eau, les populations de poissons, les communautés benthiques et les zones littorales. Grâce à une évaluation et à une analyse rigoureuses, nous avons obtenu des améliorations mesurables dans ces domaines essentiels. Pêches et Océans Canada et Environnement et Changement climatique Canada ont dispensé IOC de toute obligation supplémentaire de surveillance dans le cadre de ce programme, reconnaissant ainsi les efforts que nous avons déployés pour satisfaire à l'ensemble des exigences réglementaires.

Terre

La production des matériaux dont la société a besoin nécessite l'accès aux terres. Cependant, la durée de vie des mines étant limitée et, en tant qu'utilisateurs responsables des terres où nous menons nos activités, nous devons planifier et exploiter dans une perspective d'avenir. Le fait de prendre soin de la terre est également essentiel à la protection de la biodiversité et du patrimoine naturel des environnements dans lesquels nous vivons et travaillons.

Nous avons mis en place des programmes de réhabilitation progressive, révisés tous les ans, et des équipes dédiées s'occupent de la gestion des terres pendant toute la durée de l'exploitation. Nos ingénieurs, scientifiques de l'environnement et experts en patrimoine culturel travaillent avec des universités, des organisations de la société civile, des peuples autochtones et d'autres membres de la communauté pour s'assurer que la réhabilitation est effectuée de manière à garantir des résultats durables, conformes aux attentes des organismes de réglementation et des communautés d'accueil.

Initiative avancée de réhabilitation durable – Approche globale à l'échelle du site

Ces dernières années, IOC a déployé des efforts importants de réhabilitation progressive sur plusieurs hectares au niveau des haldes à stériles sur son site minier. Cette initiative, qui dépasse la simple restauration, s'inscrit dans une approche globale de l'excellence environnementale.

Le processus de réhabilitation comprend le réaménagement des pentes du terrain, l'application de substrats organiques et la plantation minutieuse d'une végétation diversifiée pour relancer la succession écologique. En stimulant la croissance de la végétation, nous atténuons non seulement l'érosion, mais nous réintroduisons également des nutriments vitaux dans le sol, ce qui facilite la résurgence de la flore et de la faune locales, restaurant ainsi le paysage naturel.

IOC évalue rigoureusement l'efficacité de nos efforts de réhabilitation. Grâce à des évaluations agronomiques exhaustives, nous évaluons la couverture, la diversité et la hauteur de la végétation, ainsi que la santé générale des sols. Ce suivi nous assure que nos efforts de réhabilitation sont efficaces et durables à long terme.

IOC s'engage à maintenir cette approche proactive, en évaluant et en affinant régulièrement ses stratégies de réhabilitation pour que les terrains perturbés puissent réintégrer l'écosystème, le but étant de valoriser la biodiversité et l'équilibre écologique.

Eau

L'eau est une ressource partagée essentielle au maintien de la biodiversité, au bien-être des populations et à la prospérité économique. Les changements climatiques, la déforestation endémique, les événements météorologiques violents, et la croissance de la population mondiale nous indiquent qu'il faut plus que jamais assurer une bonne gestion de l'eau.

Nous partageons l'eau avec les communautés et la nature qui avoisinent nos sites, et nous nous efforçons donc de limiter au maximum les répercussions de nos activités sur les ressources en eau, y compris les lacs, les cours d'eau et les nappes phréatiques, en gérant soigneusement la qualité et la quantité de l'eau que nous utilisons et que nous restituons à l'environnement.



Modernisation de l'usine de traitement de l'eau de la mine Luce

Afin d'améliorer l'efficacité et la fiabilité de son système de traitement, IOC a réalisé d'importants travaux pour moderniser les systèmes et mettre en place des procédures dans le but de régler les problèmes potentiels liés à la qualité de l'eau. L'un des problèmes que nous avons relevés est l'augmentation du niveau d'ammoniac non ionisé dans les effluents miniers provenant du bassin de sédimentation utilisé pour traiter l'eau des puits et des puits de la mine Luce.

Nous reconnaissons que les mesures de traitement de l'eau ne constituent qu'une partie d'une exploitation durable. Nous avons donc réévalué nos pratiques de dynamitage, nos méthodes de gestion des eaux de surface et nos infrastructures d'assèchement pour mieux cibler les sources d'ammoniac, puis avons pris des mesures préventives pour attaquer le problème à la racine.

Modernisation des systèmes de refroidissement des convoyeurs

En 2023, nous avons procédé à l'installation d'équipements qui utilisent l'air ambiant pour assurer le refroidissement, éliminant de ce fait la nécessité de consommer de l'eau. Grâce à cette approche novatrice, nous avons pu réduire non seulement notre empreinte environnementale, mais aussi réduire les coûts opérationnels liés à l'utilisation de l'eau.

Nous en avons aussi profité pour remplacer le gaz réfrigérant R-22 par d'autres halocarbures moins nocifs pour l'environnement.

En plus des avantages qu'ils procurent sur le plan environnemental, ces améliorations nous ont permis de renforcer la fiabilité et l'efficacité de notre système de refroidissement. En augmentant la résilience opérationnelle et en facilitant les flux de travaux, nous nous sommes mieux positionnés pour répondre aux exigences de la production et fournir des résultats constants.

De plus, le recours à des technologies facilite l'accès aux pièces de rechange aux fins de la maintenance, ce qui permet d'optimiser la performance et la longévité de nos systèmes de convoyage.

Air

Nous accordons la priorité à l'importance de la qualité de l'air pour le bien-être de nos communautés d'accueil et des écosystèmes environnants. À ce chapitre, nous nous concentrons sur la prévention proactive et préconisons la discipline opérationnelle et l'amélioration continue des processus pour gérer efficacement la qualité de l'air.



Surveillance de la qualité de l'air

Nous surveillons et gérons en temps réel la qualité de l'air dans nos installations minières et de traitement grâce à un réseau de stations placées à des endroits stratégiques de Labrador Ouest. Le public peut accéder à ces données en consultant l'indice de qualité de l'air local sur le site web du gouvernement du Canada.

Dans nos efforts pour réduire les émissions de poussières, nous avons adopté une approche multidimensionnelle. Cela comprend l'application de produits abat-poussière sur nos boulettes dans la zone de chargement, le déploiement de camions à eau sur les routes à l'intérieur de la mine et des aires de stockages des résidus miniers, et la mise en œuvre de vastes programmes de réhabilitation et de revégétalisation pour limiter les poussières fugitives provenant du parc à résidus miniers et des haldes à stériles. Par souci d'amélioration continue, nous réalisons des études et procédons à des essais visant à explorer d'autres solutions pour atténuer les poussières fugitives. Nous prévoyons aussi installer d'autres stations de surveillance de la qualité de l'air. Sur nos sites, l'assurance de la qualité est aussi d'une importance cruciale. Notre personnel chargé de la gestion environnementale examine quotidiennement et rigoureusement les données relatives à la qualité de l'air, afin d'en garantir l'exactitude et la fiabilité. Ces données font également l'objet d'une évaluation par des tiers, ce qui assure leur intégrité.

Nous maintenons également des canaux de communication avec les membres de la communauté par l'intermédiaire d'une boîte de courriel dédiée aux commentaires, ce qui favorise une culture d'engagement et de réactivité. En étroite collaboration avec les autorités municipales, nous répondons rapidement aux préoccupations de la communauté et adaptons au besoin notre planification opérationnelle pour réduire les répercussions de nos activités sur la qualité de l'air.



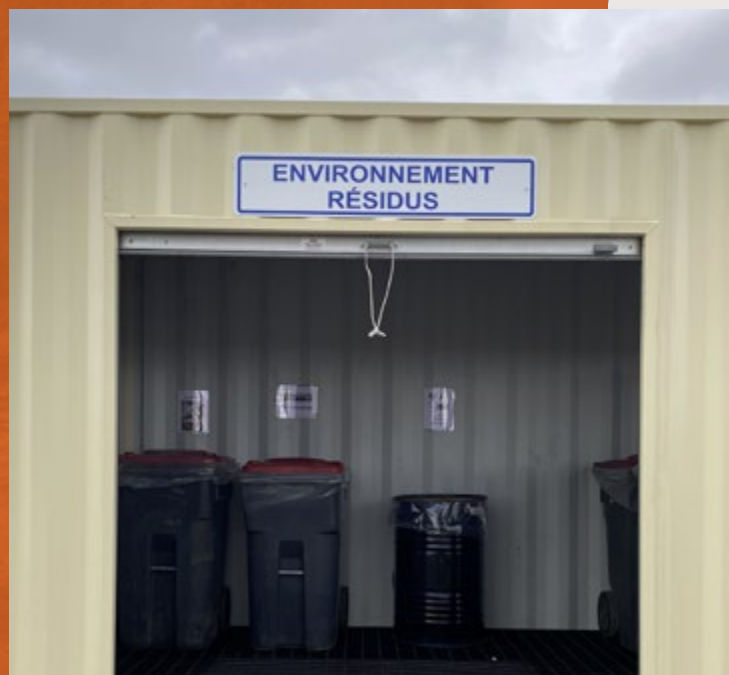
Projet de réduction des poussières – Terminal portuaire

Au terminal de Sept-Îles, le déchargement des boulettes de minerai de fer peut parfois générer des émissions de poussières à différents points de transfert du système de convoyage. La configuration de ces points de transfert peut entraîner des impacts entre les matières déchargées et les infrastructures de transfert, provoquant une usure par abrasion de l'équipement et des turbulences pouvant produire des poussières. Pour y remédier, nous avons entrepris une série de projets et d'initiatives. Plus récemment, nous avons réalisé un examen complet de la conception et une remise à neuf des points de transfert entre les convoyeurs 23 et 40A. Il s'agissait de reprofiler les goulottes afin d'optimiser le flux de matériel, et donc de réduire les impacts et, par conséquent, la poussière et l'usure par abrasion. La nouvelle conception réduit les émissions de poussières et l'entretien nécessaire de l'équipement.



Déchets

Nous respectons les réglementations environnementales provinciales relatives à la gestion des déchets et aux rejets d'eau. Nous appliquons également nos propres normes, qui fixent les exigences minimales pour définir, contrôler et gérer les émissions dans toutes les activités que nous gérons, afin d'éviter de nuire aux personnes et à l'environnement. Ces normes nous obligent également à établir des exigences de performance en matière d'efficacité des ressources, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets minéraux et non minéraux.



Gestion des matières résiduelles

Nous utilisons différents produits dans le cadre de nos activités. Il nous incombe de les gérer adéquatement, jusqu'à la fin de leur vie utile. Lorsqu'il s'agit de matières dangereuses et de matières dangereuses résiduelles, il est essentiel de les stocker de façon sécuritaire et de les gérer adéquatement afin d'éviter tout impact sur l'environnement.

À Ross Bay Junction, un emplacement clé de notre chemin de fer, il manquait d'espace pour le stockage de différentes matières dangereuses et matières dangereuses résiduelles, ainsi que pour l'équipement d'intervention d'urgence. L'accès des employés à ces aires de stockage n'était pas ergonomique, et les aires de stockage n'étaient pas indiquées au moyen d'une signalisation adéquate. Par conséquent, nous avons procédé à l'installation d'un conteneur de 12 mètres avec un bassin de rétention intégré capable de contenir une fuite ou un déversement de matières dangereuses, quatre portes de garage et des panneaux pour identifier les différentes aires de stockage afin d'en faciliter l'accès. L'accès aux différents produits ainsi qu'à l'équipement d'intervention d'urgence est désormais rapide, clair et sûr dans cette zone de la voie ferrée.

Le conteneur a permis de rendre la zone conforme pour le stockage de matières dangereuses, ce qui facilite leur gestion pour nos employés.



Efforts de restauration de l'environnement

De concert avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL) et la communauté autochtone d'Uashat Mak Mani-Utenam, nous avons participé activement à un programme visant à réhabiliter des sites abandonnés se trouvant sur Nitassinan, le territoire ancestral des Premières Nations innues.

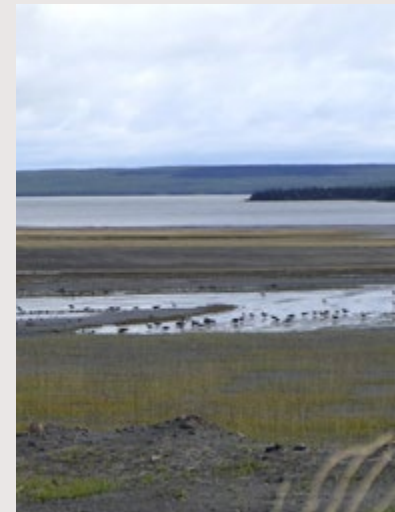
Depuis plusieurs années, IOC est un partenaire important de ce projet novateur. Dirigé par des spécialistes de l'environnement de l'IDDPNQL et des membres de la communauté d'Uashat Mak Mani-Utenam, le programme prévoit le démantèlement de bâtiments et d'infrastructures désaffectés, ainsi que le nettoyage de sites abandonnés et de dépotoirs clandestins, souvent d'anciennes pourvoiries. L'objectif final est de remettre le terrain dans son état d'origine, et ce, le plus fidèlement possible. Au cours du processus de nettoyage, des tas de ferraille, des matières dangereuses résiduelles et des résidus provenant de bâtiments, par exemple, sont ainsi triés et apportés près de la voie ferrée. Par la suite, la filiale d'IOC, le chemin de fer QNS&L, assume la responsabilité de la logistique et du transport, en utilisant l'équipement nécessaire pour charger les matériaux sur des wagons et les expédier à Sept-Îles.

Veillant au respect de la loi et de la réglementation en vigueur, le service Environnement d'IOC supervise le transport et l'élimination des matériaux en toute sécurité, en fournissant des conteneurs de collecte si nécessaire. IOC couvre les coûts de transport et d'élimination des matières dangereuses résiduelles.



Conception du site d'enfouissement

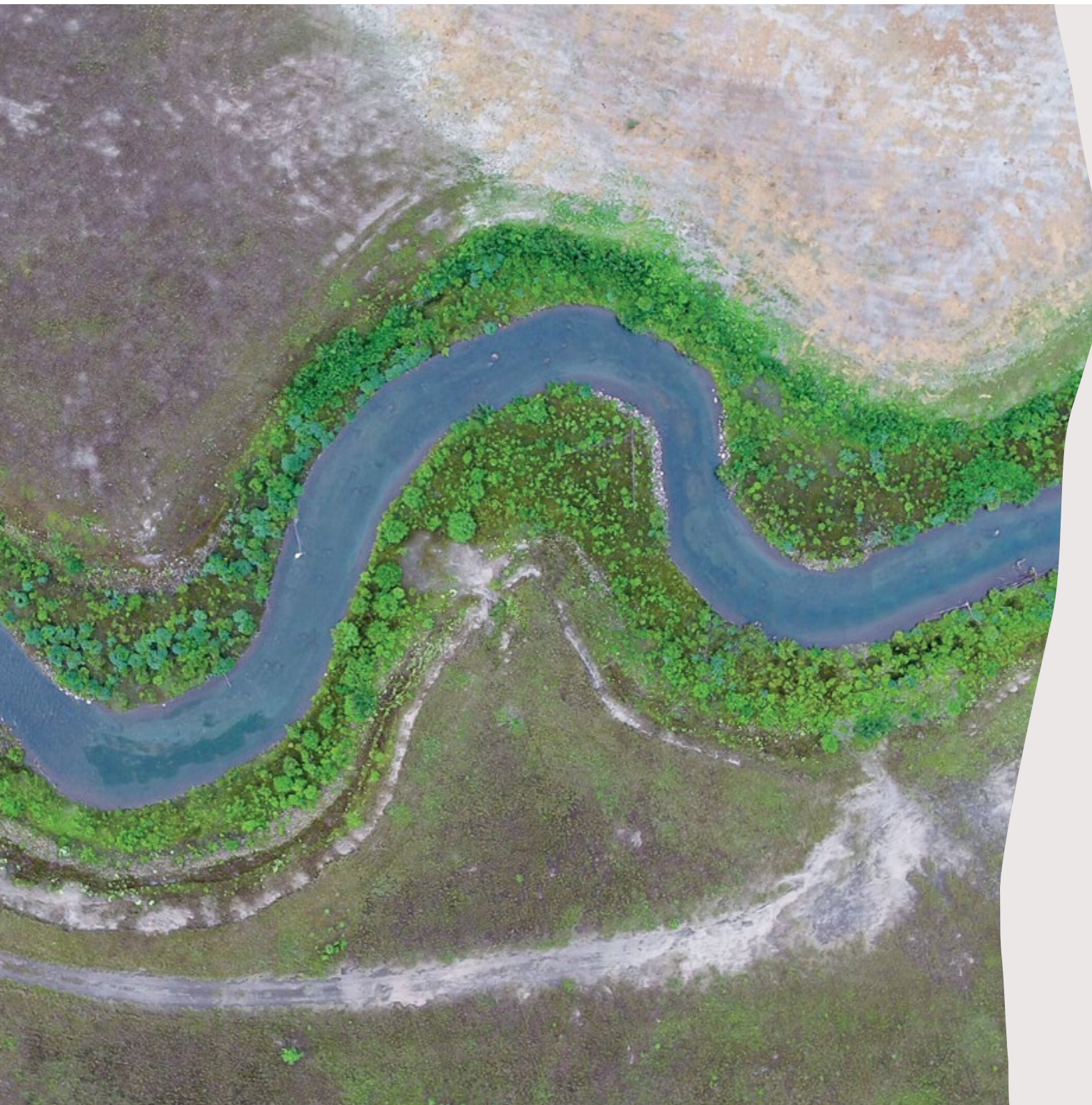
IOC possède et exploite son propre site d'enfouissement à Labrador City pour l'élimination des déchets domestiques et de construction. Afin de tirer parti des pratiques exemplaires et de réduire son empreinte d'exploitation, IOC a retenu les services d'un expert-conseil en ce qui a trait aux procédures de conception et d'exploitation de sites d'enfouissement. IOC pourra ainsi utiliser plus efficacement l'espace disponible pour ses activités futures.



Gestion des résidus miniers

La gestion responsable des résidus miniers provenant de nos opérations est essentielle, tout comme la transparence avec nos parties prenantes au sujet de nos parcs à résidus miniers et la façon dont nous les gérons.

Nous entendons protéger la santé et la sécurité de nos employés ainsi que du milieu environnant, le plus efficacement possible, partout où nous exerçons nos activités. Nos parcs à résidus miniers sont réglementés, gérés depuis de nombreuses années dans le respect des lois et réglementations, des permis et licences nécessaires, et autres exigences locales auxquelles nous devons répondre.



Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers

Depuis 2020, IOC s'est engagée à mettre en œuvre la Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers (GISTM) dans ses parcs à résidus miniers de Sept-Îles et Labrador Ouest.

Cette nouvelle norme internationale vise à prévenir les incidents majeurs au sein de l'industrie et à améliorer la sécurité des parcs à résidus miniers partout dans le monde. Dans le cadre du processus de conformité à la norme GISTM, IOC a travaillé en étroite collaboration avec la Ville de Sept-Îles en 2023 pour élaborer un plan d'intervention d'urgence (PIU) conjoint dans l'éventualité – peu probable – qu'un incident se produise dans le parc à résidus miniers. Dans le cadre de cette initiative, il y a eu plusieurs séances d'information avec les parties prenantes de la communauté et nos partenaires autochtones.

En 2023, Rio Tinto a rendu public le niveau de risque et le niveau de conformité de ses installations et de ses systèmes concernant la norme GISTM, et ce, pour respecter les exigences de l'International Council of Mining and Metals (ICMM).

Changements climatiques

Chez IOC, les changements climatiques font partie intégrante de notre planification stratégique et de nos décisions d'investissement. Nous reconnaissons l'importance de comprendre et d'atténuer les risques associés aux changements climatiques. C'est pourquoi nous procédons à une analyse complète des risques pour élaborer un solide plan d'adaptation.

Conformément au Guide de bonnes pratiques de Rio Tinto, notre analyse des risques suit un processus rigoureux en cinq phases :

01

Acquérir

les données pertinentes de projection du changement climatique

02

Identifier

les risques physiques liés aux changements climatiques

03

Préparer

les analyses techniques

04

Évaluer

les risques climatiques physiques

05

Évaluer

la réponse à la gestion des risques

En date de février 2023, nous avons effectué les phases 1 et 2. Les phases 3, 4 et 5 devraient être achevées d'ici la fin de 2024. Nos prévisions climatiques, issues des systèmes CLIM, tiennent compte d'une vaste gamme de 60 variables climatiques diverses, projetant leurs effets potentiels jusqu'en 2100. En procédant à cet exercice méticuleux, nous visons un objectif crucial, soit de mieux comprendre les effets à venir des changements climatiques et de cibler les réponses appropriées tant au niveau des projets qu'au niveau opérationnel. Si nous avons une idée plus claire de l'évolution des conditions environnementales, nous pouvons adapter de manière proactive nos stratégies et nos pratiques afin de favoriser notre résilience et notre durabilité.

Nous sommes également conscients du rôle que nous pouvons jouer dans la transition énergétique mondiale. Étant donné la demande grandissante pour les matériaux à faible empreinte carbone, IOC est bien positionnée pour jouer un rôle central dans la chaîne d'approvisionnement de la production d'acier vert. IOC a un plan afin de décarboner ses activités et de fabriquer l'un des produits de minerai de fer de haute qualité parmi les moins intensifs en carbone au monde.

Les boulettes de minerai de fer de la plus haute qualité qu'IOC produit ont le potentiel de réduire de plus de deux tiers l'intensité carbone de chaque tonne d'acier avec les technologies actuelles des aciéries. Ultérieurement, grâce à certaines technologies en développement, comme la conversion à l'hydrogène, les produits à base de minerai de fer d'IOC permettront de produire de l'acier carboneutre.



Économie

Bilan économique de 2023

Contribution financière et impact économique

En 2023, IOC a montré son engagement à l'égard du développement durable en contribuant de manière importante au bien-être financier des communautés et des gouvernements. Par l'intermédiaire de différents canaux, IOC a contribué à hauteur de 384 millions de dollars aux budgets des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux. Ces contributions se composent principalement de l'impôt sur le revenu des entreprises, de l'impôt foncier et des droits de douane.

Tous les montants sont en dollars canadiens (\$ CA).

2830 M\$ CA

Produits nets –
ventes de minerais

590 M\$ CA

Traitements et salaires
(avantages sociaux compris)

3123 M\$ CA

Chiffre d'affaires total

Santé, sécurité et bien-être

Nous avons battu des records en matière de sécurité : IOC a enregistré le plus bas taux de fréquence de toutes les blessures de son histoire.

Notre engagement à l'égard de la sécurité se manifeste dans le leadership, la gestion des risques, l'exécution du travail et l'amélioration continue. La sécurité est pour nous une priorité absolue.

En 2023, IOC a réalisé sa meilleure performance en matière de sécurité. Cet exploit remarquable met en lumière le pouvoir du travail d'équipe et de la collaboration. En tant qu'entreprise, nous nous développons et gagnons en maturité au sein de notre secteur, grâce à la participation de nos employés au programme Pouvoir d'y voir et au Système de production sécuritaire de Rio Tinto (SPS). Cette réalisation marque un jalon important qui nous remplit tous d'une grande fierté.



Pouvoir d'y voir

En 2019, IOC a lancé Pouvoir d'y voir, une initiative de transformation de la culture de sécurité de l'entreprise visant à relever et à éliminer les risques et les dangers inhérents à nos activités quotidiennes. Contrairement aux approches conventionnelles, Pouvoir d'y voir incite les employés à tous les échelons à soumettre leurs idées et leurs solutions pour atténuer les

risques, ce qui contribue à l'instauration d'une culture de sensibilisation aux risques et à l'adoption de mesures de sécurité proactives. En tirant parti des idées venant des personnes sur le terrain, nous améliorons non seulement les protocoles de sécurité, mais nous cultivons aussi un sentiment d'appartenance et de responsabilisation au sein de notre personnel. Grâce aux efforts de collaboration à tous les niveaux de l'organisation, nous mettons en œuvre des améliorations adaptées à chaque zone de travail, en veillant à ce que la sécurité reste une priorité dans toutes les facettes de nos activités. Le programme Pouvoir d'y voir favorise une mentalité axée sur la sécurité au sein de notre organisation, mais renforce également notre engagement à l'égard du bien-être de nos employés et des communautés que nous servons. En 2023, Pouvoir d'y voir a gagné un prix à l'échelle du groupe de produits Minéraux de Rio Tinto reconnaissant l'apport considérable dans la transformation de la culture de sécurité de l'entreprise.

Santé, sécurité, environnement et communautés (SSEC)

En 2023, nous avons lancé un programme de transformation pour simplifier et standardiser nos outils SSEC. Cette initiative a marqué une étape importante dans notre cheminement vers une production sécuritaire, car elle nous permettra de remodeler nos processus de travail et nos interactions avec les données SSEC. En rendant les tâches plus conviviales et plus efficaces, nous avons cherché à libérer un temps précieux pouvant être consacré à améliorer considérablement la sécurité sur le terrain, et donc dans l'ensemble de nos établissements.

Système de production sécuritaire de Rio Tinto

Notre ambition est d'être le chef de file de l'industrie minière en misant sur l'innovation et l'excellence opérationnelle. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons à la mise en œuvre d'un système de transformation qui, présentant un immense potentiel, nous aidera à rationaliser nos processus, à améliorer la stabilité opérationnelle, à encourager la collaboration et à faciliter l'échange des meilleures pratiques.

Le Système de production sécuritaire de Rio Tinto (SPS) représente une étape cruciale pour notre organisation dans l'amélioration de la manière dont nous exploitons nos sites, gérons notre performance et stimulons l'innovation chez nos employés.

Le SPS nous permet de tirer parti des données plus efficacement afin de mieux évaluer la santé des actifs, établir les calendriers de maintenance et trouver les solutions de désengorgement. Dans les zones où le système est déjà opérationnel, nous avons commencé à constater des améliorations touchant l'efficacité, la sécurité et l'engagement relatifs à la production.

L'équipe du SPS poursuit ses efforts de déploiement sur l'ensemble du site d'IOC. Après un déploiement réussi dans le concentrateur, l'usine de bouletage et les installations de chargement, le SPS sera mis en œuvre dans la mine, le système de livraison du minerai et les zones ferroviaires en 2024.



Mettre l'accent sur le bien-être

En 2023, nous avons emboîté le pas à Rio Tinto en recourant aux services d'un seul fournisseur de services (Manuvie) pour les prestations de santé et de bien-être, ce qui permettra aux employés qui en ont besoin d'y avoir accès plus facilement.

Plusieurs améliorations ont été apportées aux programmes, qui continueront ainsi à soutenir le bien-être général de nos employés.

- Lancement du Centre de bienveillance de Rio Tinto, faisant partie du Bureau de conduite des affaires, et qui gère maVoix, notre programme de signalement confidentiel, afin de soutenir les personnes qui pourraient être touchées par des comportements irrespectueux ou nuisibles au travail. Cet ajout s'inscrit dans le cadre de nos travaux découlant du rapport sur le Respect au quotidien de Rio Tinto, publié en février 2022.
- Formation en ligne sur le Respect au quotidien pour tous les employés, qui les outille afin de mieux intervenir pour mettre fin à des comportements nuisibles.
- Introduction de l'outil « nudge » dans le Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF), conçu pour simplifier les finances personnelles, ce qui permet de réduire le stress lié à la gestion des finances et de favoriser le bien-être général.
- Mise en place d'un comité conjoint des avantages sociaux, issu d'un partenariat entre IOC, nos dirigeants syndicaux et les représentants de nos programmes d'avantages sociaux, et qui est un forum où l'on peut soulever les questions relatives à ces programmes, discuter des améliorations et des changements à y apporter, et échanger sur les questions connexes.

Talent, diversité et inclusion

**IOC est un employeur de choix
dans les communautés de
Labrador Ouest et de Sept-Îles.**

Grâce au savoir-faire de notre personnel, nous envisageons avec confiance les défis que nous réserve l'avenir. Nous sommes fiers de nos 3 000 employés à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec qui assurent le bon déroulement de nos activités.



Nombre d'employés

Total : 2 948



Provenance des employés

Nouveaux employés en 2023

Terre-Neuve-et-Labrador	43,5 %
Québec	44,0 %
Autres provinces	10,9 %
Extérieur du Canada	1,6 %

* Parmi les employés de Terre-Neuve-et-Labrador, 67,86 % viennent de Labrador Ouest.

Parmi les employés du Québec, 61,18 % viennent de la région de Sept-Îles.

Postes occupés par des femmes

Terre-Neuve-et-Labrador	21,5 %
Québec	9,7 %
Dans l'ensemble d'IOC	18,5 %

Perspectives de carrière

En 2023, nous avons fait progresser notre plan de recrutement de talents, lequel est essentiel pour l'avenir d'IOC. Il s'agissait notamment d'embaucher des opérateurs d'équipement lourd, des employés spécialisés et des personnes pour des postes techniques et de direction, indispensables au bon déroulement de nos activités.

Nous nous engageons à accroître la diversité au sein de notre personnel, en nous efforçant de créer des lieux de travail qui reflètent la richesse des communautés que nous servons. Pour y parvenir, nous mettrons davantage l'accent sur le recrutement et le développement des talents des femmes et des populations autochtones, en veillant à ce que notre équipe soit inclusive, représentative et bien outillée pour que tous et toutes puissent s'épanouir dans un environnement de travail dynamique.

Salaire et avantages sociaux

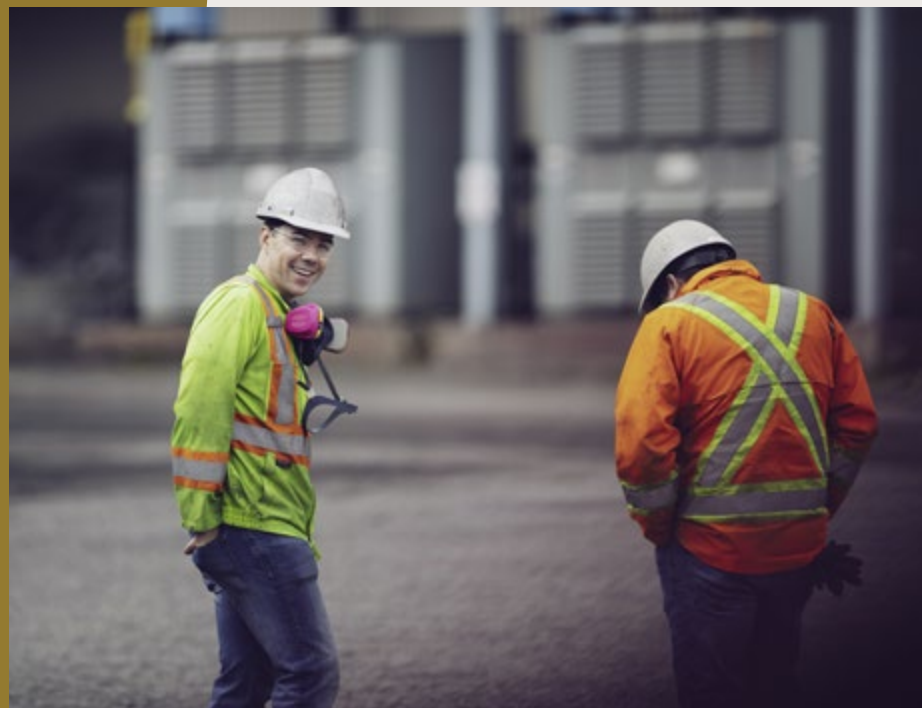
IOC dispose d'un éventail complet de conditions salariales et d'avantages sociaux, dont un régime de retraite, une assurance-maladie ainsi que des programmes incitatifs à court et à long terme.

Programme d'emplois d'été pour les étudiants

Au cours de l'été 2023, IOC a une fois de plus accueilli avec enthousiasme des étudiants sur ses sites d'exploitation de Labrador City et de Sept-Îles, leur confiant différentes fonctions au soutien de nos activités pendant les mois d'été. Qu'il s'agisse de conduire un camion de transport, d'exécuter des tâches dans nos usines de traitement et notre terminal portuaire, ou d'assumer plusieurs fonctions au sein du personnel, les étudiants ont contribué efficacement au bon fonctionnement de nos activités.

Notre programme d'emplois d'été pour les étudiants contribue non seulement au maintien de la production sécuritaire pendant la période occupée de vacances, mais il se veut aussi une plateforme importante pour attirer de futurs talents. De plus, il représente une source de revenus intéressante pour eux.

Nous sommes très fiers du fait que 58 % de la cohorte étudiante que nous avons accueillie pendant l'été étaient des femmes.



Partenariat avec le College of the North Atlantic

En 2023, IOC a fait avancer son protocole d'entente avec le College of the North Atlantic (CNA), qui décrit les modalités de collaboration dans des domaines d'intérêt communs, notamment le développement de la main-d'œuvre, les possibilités d'apprentissage par l'expérience et la recherche appliquée dans l'industrie minière.



CNA, un collège communautaire et technique réputé qui existe depuis plus de 55 ans, possède 17 campus dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Offrant un large éventail de programmes et de cours, et accueillant plus de 8 000 étudiants par an, le CNA forme des personnes capables de répondre aux exigences du marché du travail et de contribuer à la prospérité sociale et économique.

Une initiative notable, le programme Compétences de l'avenir, vise à doter le personnel d'IOC des aptitudes et des compétences nécessaires pour prospérer dans un paysage minier en évolution, et a permis de former certains de nos électriciens et de nos superviseurs dans des domaines ciblés.

Le partenariat stratégique entre CNA et IOC est motivé par un engagement commun en ce qui concerne l'excellence dans l'éducation, le développement de la main-d'œuvre et l'innovation technologique. Dans le cadre de cette collaboration, les deux organisations souhaitent générer des retombées durables pour elles, leurs employés et la collectivité dans son ensemble.

Renforcement des compétences pour l'avenir

L'élément phare de notre partenariat avec le CNA est l'introduction du programme Compétences de l'avenir – Perfectionnement en électricité. Ce programme est un levier essentiel pour qu'IOC puisse disposer des compétences adéquates en électricité pour assurer ses activités futures à Labrador City. Les participants ont pu en apprendre plus sur différentes technologies d'automatisation et la réparation de systèmes électriques complexes.

Nous avons également établi un partenariat avec le Cégep de Sept-Îles pour soutenir le Centre d'expertise ferroviaire RAIL, qui se concentrera sur la recherche et la formation dans le secteur ferroviaire.

Programme de développement des superviseurs

Notre programme de développement des superviseurs revêt toujours une grande importance dans la mesure où il nous permet de préparer les superviseurs en vue d'une carrière au sein d'IOC. Il représente la pierre angulaire de nos initiatives de développement du leadership et permet de former des gestionnaires compétents dans l'ensemble de notre organisation.

Partenariat avec les syndicats

IOC poursuit sa collaboration avec ses syndicats pour améliorer l'engagement, la transparence et le processus de résolution de problèmes. En avril 2023, l'entreprise et ses syndicats ont conclu une convention collective de cinq ans mutuellement avantageuse.

Respect au quotidien chez IOC

IOC s'engage à faire en sorte que tous ses employés se sentent en sécurité, respectés et inclus. Découlant d'une évaluation indépendante des expériences des employés de Rio Tinto partout dans le monde, le rapport sur le Respect au quotidien, publié en 2022, a mis en évidence la nécessité de lutter contre l'intimidation, le harcèlement sexuel et le racisme dans nos lieux de travail. Comme membre du Groupe Rio Tinto, nous nous sommes engagés à mettre en œuvre toutes les recommandations de ce rapport au cours des prochaines années dans le but de produire des changements durables pour les employés d'IOC.

Voici les initiatives que nous avons mises en œuvre cette année :

Formation

de nos gestionnaires et de nos employés afin de les responsabiliser et de les encourager à s'exprimer librement lorsqu'ils constatent des comportements qui ne respectent pas nos valeurs.

Renforcement

du soutien à nos collaborateurs en début de carrière.

Évaluation

et modernisation de nos installations pour les rendre plus inclusives et les adapter en fonction des besoins de notre personnel.

Promotion

des canaux indépendants de signalement pour que les employés puissent soulever les comportements irrespectueux.

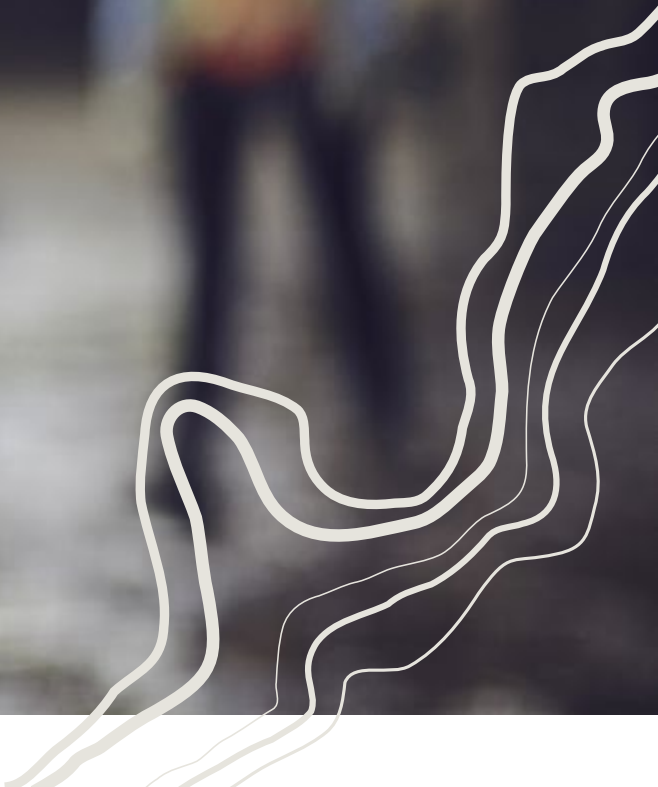
Initiative

pour mieux comprendre l'expérience des prestataires de services partenaires.

Création

de conseils dans nos camps pour offrir aux résidents un forum où ils peuvent donner leur avis et faire des suggestions sur la vie sur place.





Peuples autochtones

Collaboration

En 2023, 15 employés autochtones (auto-identifiés) ont été embauchés (10 à Labrador City et 5 à Sept-Îles).

De plus, nous continuons à favoriser les relations avec nos partenaires autochtones de la manière suivante :

Création

de différents comités d'emploi composés de représentants d'IOC et de représentants des secteurs de l'emploi et de l'éducation des communautés concernées.

Amélioration

du processus d'accueil des nouveaux employés par une conseillère, Relations avec les Autochtones, au cours de leur première semaine de travail.

Bourses

offertes aux étudiants autochtones qui poursuivent leurs études au Cégep ou à l'université une fois leur diplôme d'études secondaires obtenu.

Mise à jour

des critères d'embauche scolaires minimaux en fonction du poste.

Collaboration

avec les différents comités d'emploi autochtones pour identifier les obstacles à l'emploi au sein d'IOC.

Sensibilisation

des employés d'IOC aux Ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) avec les Autochtones au moyen de différentes activités.

Visites dans les écoles

Présentation d'IOC, des différentes fonctions et des exigences scolaires.

Participation

à différents salons de l'emploi en collaboration avec les communautés.

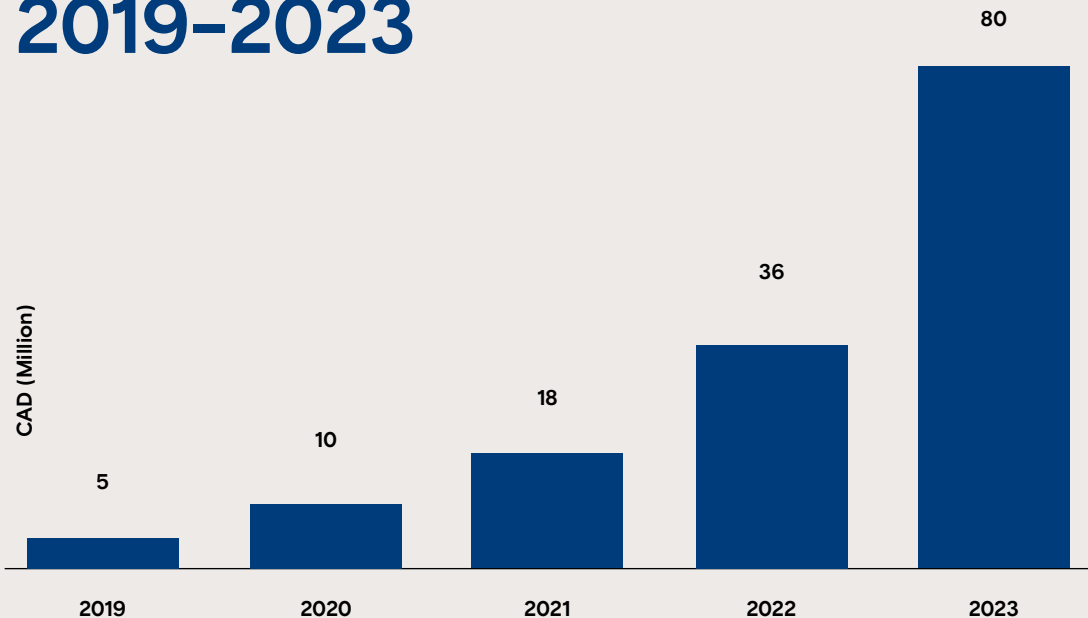
Mise en place

d'un canal de communication entre les agences de recrutement au sein des communautés afin de faciliter la soumission de candidatures pour les postes vacants au sein d'IOC et de proposer des emplois aux candidats autochtones.



Création d'occasions

Dépenses d'IOC auprès des fournisseurs autochtones 2019-2023



Objectif 2023 : Augmentation de 10 % (par rapport à l'année de référence 2022)

Origines des fournisseurs autochtones en 2023



Initiatives pour augmenter la participation des Autochtones

Avoir des communications transparentes

Tenir régulièrement des réunions sur l'approvisionnement avec les partenaires pour discuter des occasions à venir :

- Poursuivre les discussions avec les entreprises intéressées et les aider à s'y retrouver dans les processus (p. ex., guide d'Ariba)
- Une fois le contrat octroyé, fournir de la rétroaction pour les offres qui n'ont pas été retenues
- Encourager les fournisseurs non autochtones à jouer un rôle actif dans l'augmentation de la participation des Autochtones
- Discuter avec les fournisseurs des occasions de partenariat et de sous-traitance

Faire en sorte que les fournisseurs autochtones et les utilisateurs finaux se connaissent

Organiser des rencontres entre les fournisseurs autochtones, l'Approvisionnement et les utilisateurs finaux pour qu'ils apprennent à se connaître :

- Les fournisseurs autochtones présentent leur entreprise, leurs services et leurs aspirations
- Les utilisateurs finaux et les représentants de l'équipe Approvisionnement discutent des occasions et posent des questions

Travailler avec les parties prenantes internes pour faciliter leur adaptation au changement

Collaborer avec les parties prenantes internes pour les mobiliser envers les engagements de l'entreprise

Résoudre les problèmes et surmonter la résistance avec tact

Performance

et cibles en matière de gaz à effet de serre



Tableau de bord sur l'énergie et les gaz à effet de serre (GES)

Afin de contrôler les performances de son programme d'efficacité énergétique, IOC a développé un tableau de bord détaillé en 2022 sur l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Ce tableau affiche des informations sur les performances passées et actuelles. Il réunit des sources de données pour une vue consolidée de notre performance en matière de GES et de notre performance par rapport à nos indicateurs clés de performance.

Pour mieux sensibiliser les opérateurs et les aider à comprendre les facteurs influençant les performances en matière de GES, des pages spéciales ont été élaborées en collaboration avec des employés de divers secteurs, notamment ceux des fours de durcissement, des broyeurs et des camions de transport.

Intensité des émissions de GES en 2023

Produit	Unité	Cible	Résultat	Écart
Opération minière	kg CO ₂ eq/kt	1 313	1 341	+2,09 %
Concentré	kg CO ₂ eq/kt	1 100	813,0	-35,30 %
Boulettes	t CO ₂ eq/kt	55,9	58,5	+4,49 %

Émissions totales des GES d'IOC





1507-5-317921
39 5247 462

Global Industry Standard for Tailings Management (GISTM)
Launch (internal use only)

Last updated 14 September 2023

If you receive any external enquiries
• Please follow the existing procedures for management of enquiries
• Communicate enquiries to the Community Relationship Manager for your area
• Please do not make external enquiries
• Contact details: community@barrick.com

Données de performance de 2023

Tableau 1

Responsabilité environnementale

Consommation d'énergie (MWh)	4 145 000
Émissions de gaz à effet de serre (champs d'application 1 et 2) – t éq. CO ₂	895 954
Intensité d'émissions – t éq. CO ₂ /tonne de produit commercialisable	0,0539
Superficie de terrain réhabilitée – hectares	0

Bien-être social

Taux de fréquence de toutes les blessures (pour 200 000 heures travaillées)	0,34
Blessures avec perte de temps	6
Cas de traitement médical	9
Nouveaux cas de maladies professionnelles	1
Nombre d'employés exposés pendant huit heures à un volume supérieur à 85 dBA	352
Réunions du Comité consultatif communautaire ou de groupes communautaires semblables	7

Prospérité économique

Nombre d'employés	2 948
Investissements dans la communauté et commandites	1 120 000 \$
Taxes et impôts municipaux, provinciaux et fédéraux	384 M\$
Ventes	2 830 M\$
Ventes (y compris chemin de fer QNS&L)	3 123 M\$
Salaires et avantages sociaux	590 M\$

Vers le développement minier durable

Créé par l'Association minière du Canada (AMC), le programme Vers le développement minier durable (VDMD) vise à améliorer la performance sociale et environnementale de l'industrie. En tant que membre de l'AMC, IOC se conforme aux principes directeurs de l'association et est déterminée à mettre en œuvre des processus de gestion complets dans les différents axes de performance du programme VDMD.

Indicateurs de rendement VDMD

Tableau 2

Relations avec les Autochtones et les communautés	Score
Identification des communautés d'intérêts	AAA
Engagement et dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts	AA
Engagement et dialogue efficaces avec les communautés autochtones	AAA
Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés	AAA
Mécanisme de rétroaction des communautés d'intérêts	AAA
Changements climatiques	
Gestion liée aux changements climatiques au sein de l'entreprise	A
Gestion liée aux changements climatiques dans les installations	B
Performance des installations – Établissement de cibles et production de rapports	B
Gestion des résidus miniers	
Politique et engagement en matière de gestion des résidus miniers	AA
Système de gestion des résidus miniers et préparation en cas d'urgence	AA
Responsabilités attribuées	AA
Revue annuelle de la gestion des résidus miniers	AA
Manuel d'exploitation, de maintenance et de surveillance	AA
Santé et sécurité	
Engagement et responsabilité	AA
Planification et mise en œuvre	AA
Formation, comportement et culture	AAA
Surveillance et production de rapports	A
Performance	AA

AAA

Excellence
et leadership

AA

Intégration dans les
décisions de gestion et les
fonctions de l'entreprise

A

Des systèmes et/ou des
processus sont élaborés
et mis en œuvre.

B

Des procédures existent, mais ne
sont pas entièrement uniformes
ou consignées; des systèmes et
des processus sont prévus et en
cours d'élaboration.

Biodiversité

Politique d'entreprise sur la conservation de la biodiversité, responsabilité et communications
Planification et mise en œuvre de stratégies de conservation de la biodiversité
Production de rapports sur la conservation de la biodiversité

Score

AA
AAA
AA

Intendance de l'eau

Gouvernance de l'eau
Gestion de l'eau sur le plan opérationnel
Planification des bassins versants
Rendement et production de rapport liés à l'eau

A
A
AA
B

Gestion de crises

Préparation
Revue
Formation

Oui
Oui
Oui

Lieux de travail équitables, diversifiés et inclusifs

Leadership et stratégie (critères à l'échelle de l'entreprise)
Promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (critères au niveau des installations)
Suivi de la performance et production de rapports (critères au niveau des installations)

AA
A
A

En novembre 2023, IOC a reçu deux prix prestigieux de la section de Terre-Neuve-et-Labrador de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, soient ceux de la société minière de l'année et de la gestion environnementale.

Le prix de la gestion environnementale a été décerné à la stratégie de conservation de la biodiversité d'IOC.

Ces prix ont été remis à l'occasion de la conférence annuelle de la revue des ressources minérales qui s'est tenue à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador).



Prix et reconnaissance

Remerciements

Les réalisations dont nous faisons état dans ce rapport de développement durable seraient impossibles sans l'engagement et les efforts remarquables de nos gens. À cet effet, la Compagnie minière IOC tient à remercier l'ensemble des employés pour l'engagement qu'ils déploient quotidiennement, dans le respect des normes de santé, de sécurité et d'environnement, de communautés et performance sociale. Nous souhaitons également remercier nos parties prenantes, en particulier les entrepreneurs, les citoyens et les conseils municipaux de Labrador Ouest et de Sept-Îles, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, ainsi que nos partenaires des communautés autochtones.

Merci!



Nous désirons vous entendre

N'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à feedback_IOC@riotinto.com pour nous faire savoir ce que vous pensez de notre performance sociale, économique et environnementale. Faites-nous part de vos idées, questions ou commentaires, car ils contribueront à l'amélioration de nos pratiques.

